### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

## Contrôle général économique et financier

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

# Arrêté du 11 octobre 2019 portant désignation du responsable de la mission «Couverture des risques sociaux et cohésion sociale» du contrôle général économique et financier

Le ministre de l'économie et des finances et le ministre de l'action et des comptes publics,

Vu le décret n° 2005-54 du 27 janvier 2005 relatif au contrôle financier au sein des administrations de l'État;

Vu le décret n° 2005-438 du 9 mai 2005 portant statut d'emploi de chef de mission de contrôle général économique et financier, notamment son article 1er;

Vu le décret n° 2005-436 du 9 mai 2005 modifié portant statut particulier du corps du contrôle général économique et financier, notamment son article 1er;

Vu le décret n° 2017-510 du 7 avril 2017 relatif au contrôle général économique et financier;

Vu l'arrêté du 7 avril 2017 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du Contrôle général économique et financier, notamment son article 4;

Vu l'arrêté du 12 novembre 2012 portant création de la mission « Couverture des risques sociaux, cohésion sociale et sécurité sanitaire » du service du contrôle général économique et financier, ensemble l'arrêté du 19 juin 2019 portant changement de dénomination et modification des attributions de missions du contrôle général économique et financier;

Vu le décret du 19 février 2015 portant nomination de M. Jean-Pierre Guerin dans le grade de contrôleur général de 1<sup>re</sup> classe;

Vu l'avis des membres du comité stratégique du contrôle général économique et financier,

Arrêtent:

### Article 1er

M. Jean-Pierre Guerin, contrôleur général de 1<sup>re</sup> classe, est désigné pour diriger la mission « Couverture des risques sociaux et cohésion sociale » du contrôle général économique et financier à compter du 14 octobre 2019 et, à compter de la même date, mis à disposition de la mission « Santé » le temps nécessaire au transfert des connaissances relatives au contrôle de l'AP-HP.

#### Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie et des finances et du ministère de l'action et des comptes publics.

Fait le 11 octobre 2019.

Pour les ministres et par délégation : La cheffe du contrôle général économique et financier, Hélène Crocquevieille